

Note Synthétique : Comptes administratifs 2018 des LOTISSEMENTS

Les résultats de clôture 2018 des budgets urbanisme : Voltaire, Haut-Verson, Paradis et Lac sont à 0 dans les 2 sections.

En effet, s'agissant de budget de stock, les écritures qui avaient été passées en dépenses de fonctionnement, sont transférées en section d'investissement par une recette de fonctionnement du même montant, (compte 7133/ chapitre 042) et la dépense qui apparait en section d'investissement (compte 3355/ chapitre 040) est équilibrée par une avance du budget principal en recette d'investissement.(compte 168748/ chapitre 16) Il s'agit de la constitution du stock de 2018.

Le montant des dépenses de 2018 :

- Pour le lotissement Voltaire : 24 500,00€ pour des frais de relevés topographiques, de maîtrise d'œuvre.
- Pour le lotissement Haut-Verson: 39 880,00€, pour des frais de relevés topographiques, de maîtrise d'œuvre et d'achat de terrains.
- Pour le lotissement Paradis : 3 090,00€ pour des frais d'essais d'infiltrations.
- Pour le lotissement du Lac : 13 800 ,00€ pour des frais de diagnostic.

Donc, le montant total des avances du budget de la ville aux budgets lotissements s'élève à 81 270,00€